



*Rapport de la Municipalité  
au Conseil Communal sur la  
gestion et les comptes pour  
l'année 2022  
Préavis no 03-2023*





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 93 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion de l'année 2022.

## Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE .....	5
	Répartition des dicastères, législature 2021-2026.....	5
	Organisation des services au 31.12.2022.....	6
	Activités .....	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	7
	Bureau du Conseil communal .....	7
	Commission de Gestion.....	7
	Commission des Finances.....	8
	Séance du Conseil Communal .....	8
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	9
	Population - Contrôle des habitants.....	9
	Evolution de la population .....	10
	Pyramide des âges au 31 décembre 2022.....	11
	Secrétariat .....	11
	Bourse Communale .....	12
	Service du personnel .....	12
	Plan Climat et Environnement .....	13
	Affaires culturelles et de loisirs .....	13
	Bibliothèque .....	13
	Centre des jeunes.....	14
	Site internet.....	15
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	15
	Forêts et pâturages .....	15
	Bâtiments .....	16
CHAPITRE 5	TRAVAUX .....	17
	Urbanisme .....	17
	Routes.....	17
	Parcs, promenades et cimetière .....	17



Ordures ménagères et déchets .....	17
Réseau d'égouts et d'épuration .....	19
Cours d'eau.....	19
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES .....	19
Enseignement.....	19
CHAPITRE 6 POLICE.....	19
Police .....	19
Défense incendie .....	20
Protection civile.....	20
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE .....	20
Service social .....	20
Participation à la cohésion sociale .....	20
Revenu d'insertion .....	211
Agence d'assurances sociales.....	21
AJEMA.....	21
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS .....	21
Services des eaux.....	21
Services électriques.....	21
Service du gaz.....	211
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2022 .....	22
Introduction.....	22
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative .....	23
Tableau de répartition des charges.....	23
Commentaires sur les charges .....	23
Tableau de répartition des revenus .....	26
Commentaires sur les revenus .....	26
Tableau des charges et revenus par nature .....	27
Tableau des charges par nature .....	27
Tableau des revenus par nature.....	28
Marge d'autofinancement .....	29
Evolution de la marge d'autofinancement.....	29
Commentaire sur la marge d'autofinancement.....	29
Facture sociale - péréquation.....	30
Evolution de la péréquation .....	30
Evolution de la facture sociale .....	30



Impôts.....	31
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales) .....	31
Structure des impôts 2022 .....	31
Bilan.....	32
Structure du bilan ACTIF.....	32
Structure du bilan PASSIF .....	33
Dettes .....	33
Situation des dettes au 31 décembre 2022.....	34
Evolution de la dette brute par habitant.....	34
Evolution des dettes et intérêts passifs .....	35
Tableau récapitulatif des dix dernières années.....	36
CHAPITRE 10    CONCLUSIONS .....	36
GLOSSAIRE .....	37



## CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

### Répartition des dicastères, législature 2021-2026

#### Syndic :

M. Philippe Rezzonico Administration générale – Personnel – Relations extérieures –  
Bibliothèque – Finances — Forêts et Domaines – Comité  
du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué Conseil  
ASSAGIE – Affaires militaires  
Suppléant : M. Philippe Reymond

---

#### Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger Espaces verts – Infrastructures sportives – Centre des  
jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –  
Vice-syndic 2021-2022 Bâtiments communaux – Conciergerie et locations – Cultes –  
Eclairage public – Déléguée ARCAM  
Suppléant : M. Heinz Forrer

---

M. Heinz Forrer Ecoles – Comité de direction ASSAGIE – Mobilité – Transports  
Vice-syndic 2024-2025 – Protection civile – Agenda 21 Développement durable  
Suppléant : M. Laurent Guignard

---

M. Laurent Guignard Services industriels (eau, gaz, épuration) – STEP régionale –  
Vice-syndic 2023-2024 affaires sociales – Délégué PNJV – Délégué SDIS Etraz-Région –  
Délégué sociétés locales  
Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

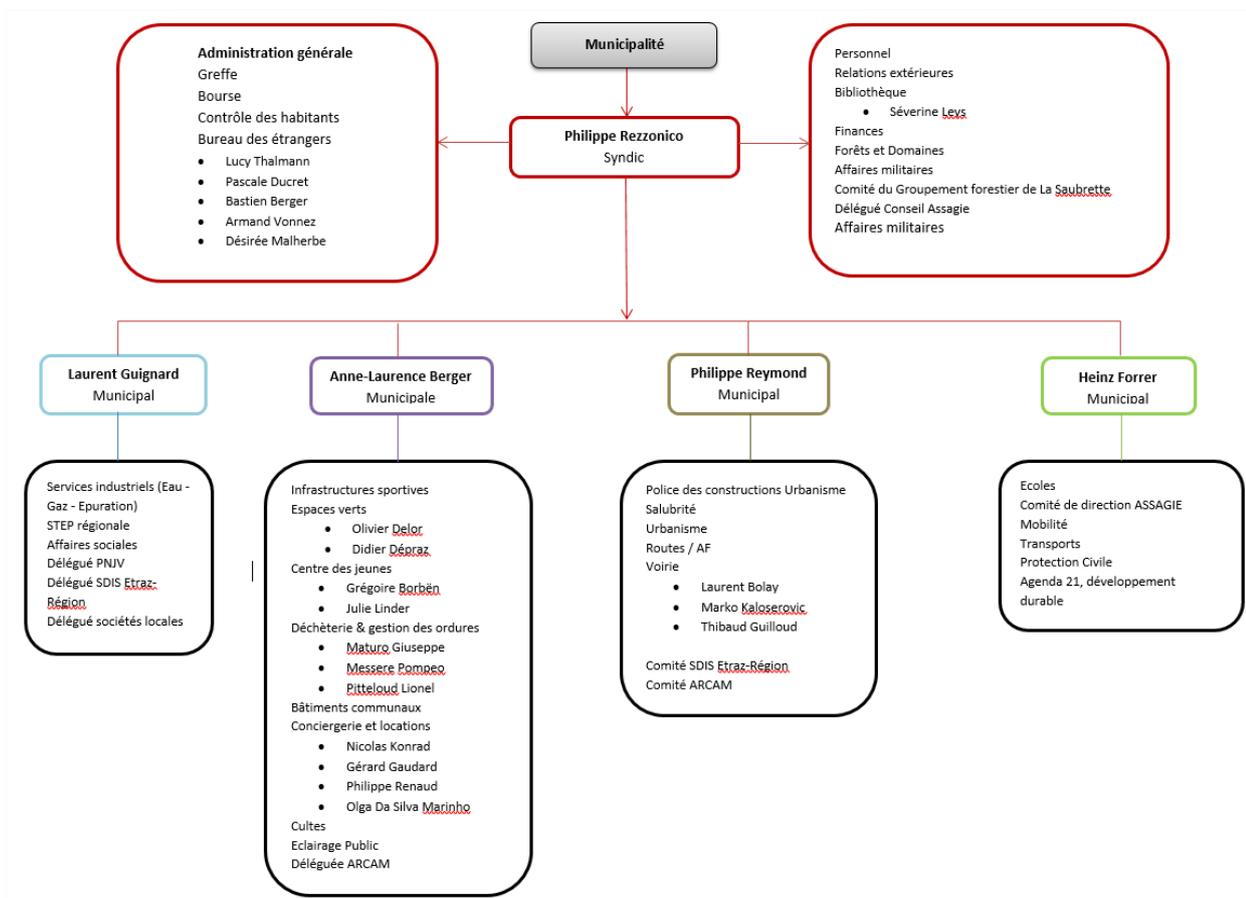
---

M. Philippe Reymond Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – Routes / AF  
Vice-syndic 2022-2023 – Voirie – Comité SDIS Etraz-Région – Comité ARCAM  
Suppléant : M. Philippe Rezzonico

---



## Organisation des services au 31.12.2022



## Activités

En 2022, la Municipalité s'est réunie à 41 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 9h00. La Municipalité a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2022 :

- Suivi du dossier de l'agrandissement de l'UAPE
- Suivi du dossier rénovation des routes communales
- Suivi du dossier chauffage du Marais
- Suivi du dossier de l'aménagement de la place de la Vernette et du PaCom
- Suivi de la commission climat et environnement
- Gestion du dossier « sécurité »
- Gestion du dossier de l'Hôtel de l'Union



- Suivi des dossiers de constructions, notamment selon la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Etude rénovation éclairage public
- Etude rénovation des bâtiments communaux

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

## CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

### Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2022 :

Président :	M. Eric Marchese
Vice-Président :	M. Andrea Tasinato
Secrétaire :	M. Florian Magnin
Scrutateurs :	Mme Valérie Theintz Mme Sandra Delafontaine
Scrutateurs suppléants :	Mme Sarah Vermot M. Corentin Pasche

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 :

Président :	M. Andrea Tasinato
Vice-Présidente :	Mme Carolien Terink Hunziker
Secrétaire :	M. Florian Magnin
Scrutateurs :	Mme Valérie Theintz Mme Sandra Delafontaine
Scrutateurs suppléants :	Mme Sarah Vermot M. Corentin Pasche

### Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2022 :

- Croisier Sophie
- Bussard Nathalie
- Coullard Descos Amandine
- Renaud Jean-Marie
- Renaud Jean-Michel



Composition de la Commission de Gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 :

- Croisier Sophie
- Bussard Nathalie
- Guillet Marc
- Nutricato Saverio
- Renaud Jean-Michel

## Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2021-2026 :

- Christen Doris
- Bignens Déborah
- Magnin Florian
- Debonneville Christelle
- Pasche Jean-Marie
- Egli Daniel (suppléant)

## Séance du Conseil Communal

En 2022, le Conseil communal s'est réuni à 8 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 7 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

7 février :	10-2021	Réfection de la route d'Aubonne
	11-2021	Création de nouveaux arrêts de bus « le Prunier »
22 mars :		Dépôt du postulat 01-2022 : pour une vision claire et pérenne du parc immobilier communal
		Dépôt de l'interpellation 01-2022 : quelles réponses de notre commune face au drame ukrainien
11 mai :		Uniquement dépôt de préavis
23 juin :	01-2022	Comptes 2021
	02-2022	Nouveau bâtiment UAPE – crédit de construction
29 août :	03-2022	Remplacement de la chaudière à bois du site du Marais
27 septembre :		Uniquement dépôt de préavis



26 octobre : 04-2022 Arrêté d'imposition 2023

9 décembre : 05-2022 Budget 2023

Dépôt de la demande 01-2022 sollicitant une modification du règlement  
du Conseil communal

## CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

### Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2022, la statistique de la population présente 2414 habitants, soit une augmentation de 12 habitants depuis fin 2021. La population est composée de 1784 suisses, 630 étrangers (totalisant 44 nationalités différentes). Il y a également 52 personnes inscrites en séjour et 89 frontaliers inscrits.

Le contrôle des habitants a, durant l'année 2022, enregistré 271 arrivées, 252 départs, 28 décès et 25 naissances. Ceci, sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 100 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total de 3656 transactions informatiques.

Six nonagénaires et une centenaire ont été fêtés en 2022. Leurs rencontres par la Municipalité ont à nouveau pu être organisées avec la traditionnelle remise d'un petit cadeau.

La fête du 1<sup>er</sup> août a pu se dérouler normalement, mais il y a eu moins de participants que d'habitude et en raison de la météo, le feu d'artifice n'a pas pu être tiré. La société de tir a géré la distribution des repas et des boissons.

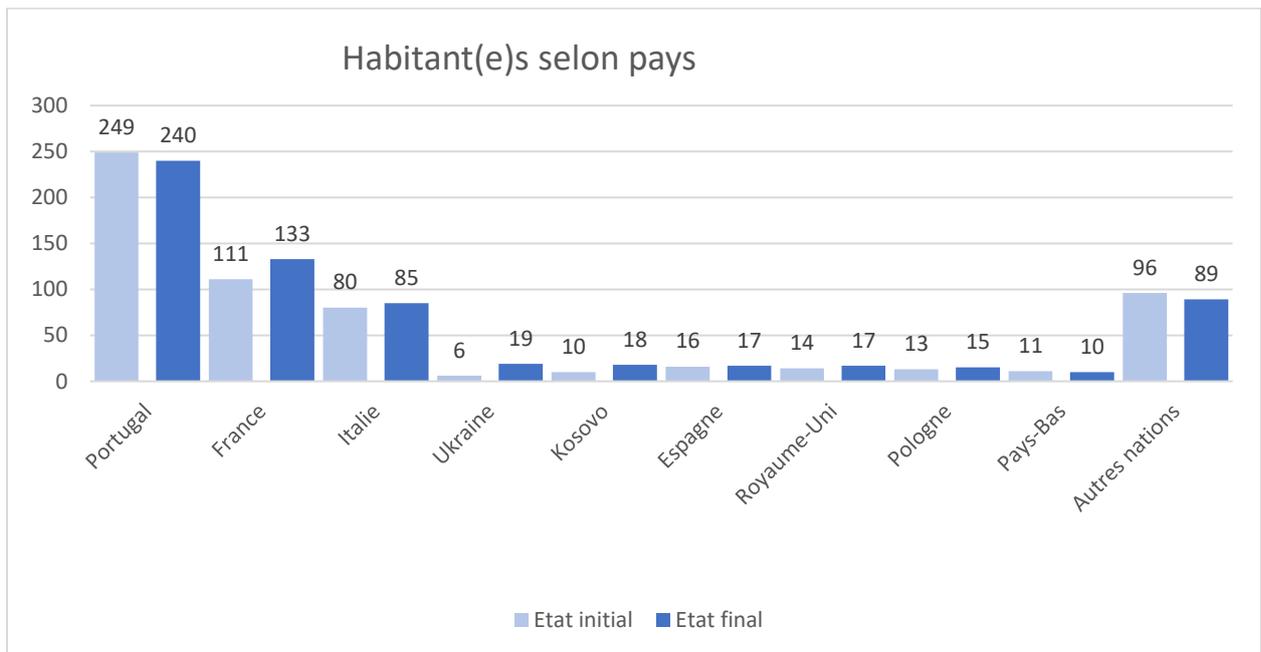
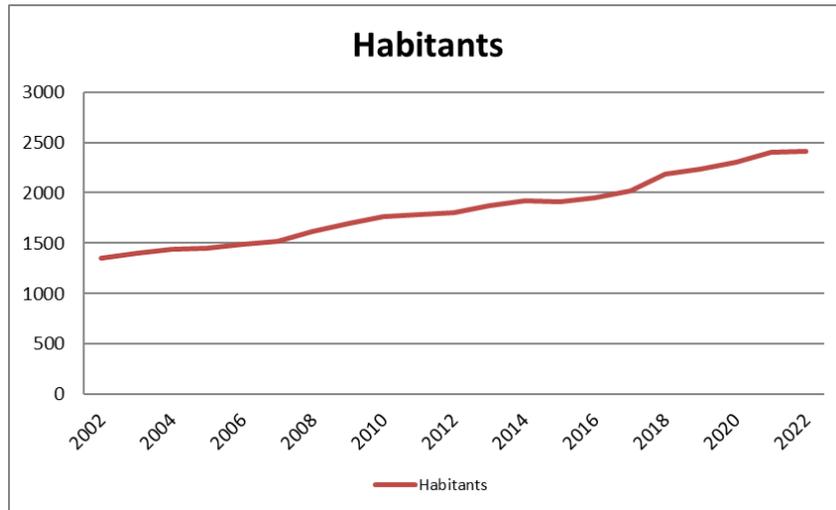
La Fête au village, organisée tous les 3 ans par l'USL, s'est déroulée le 20 août et elle était accompagnée cette année-là de l'accueil des nouveaux habitants. La fête fut une belle réussite et ceci sous un soleil resplendissant.

Le 10 décembre 2022 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie qui rencontre à chaque fois un certain succès. Cette année, ce sont environ 120 sapins de Noël qui ont été vendus.

En décembre, l'ADIG a invité les habitants à décorer les fenêtres durant la période de l'Avent. Comme d'habitude, le personnel de l'administration communale a décoré la fenêtre du 1<sup>er</sup> décembre et offert un apéritif.

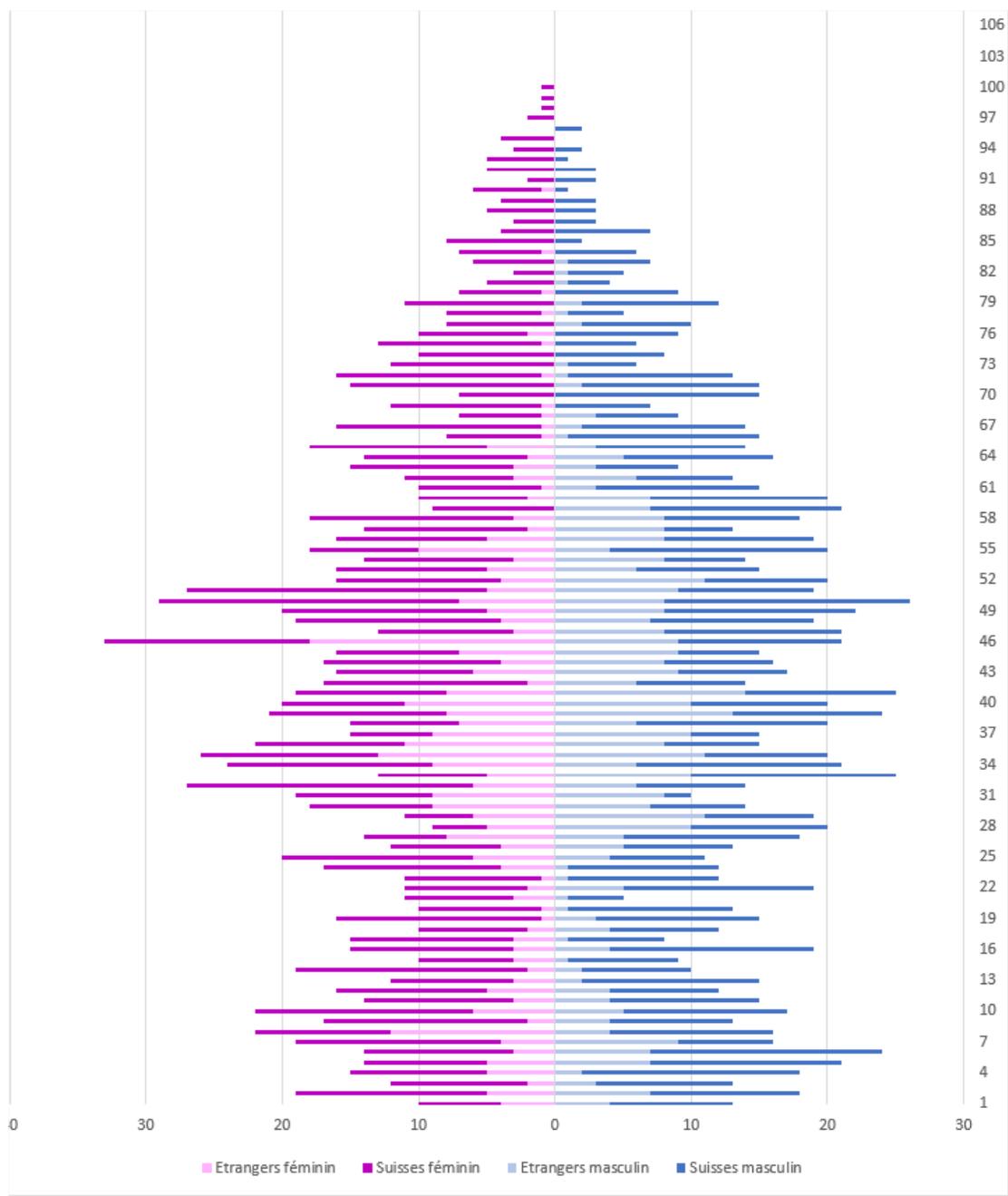


## Evolution de la population





## Pyramide des âges au 31 décembre 2022



## Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 41 séances de Municipalité dans les procès-verbaux représentant 140 pages d'écritures et a assuré le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales sont également traitées par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a dû faire appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement de divers dossiers de construction toujours plus complexes.



Les naturalisations font partie des activités courantes. Compte tenu de la nouvelle loi d'application de 2018, une nouvelle procédure et un nouveau formulaire de questions ont été mis en place dès 2019 afin de traiter les nouvelles naturalisations.

Le secrétariat gère les locations de salles. En 2022, de nombreuses manifestations ont à nouveau pu avoir lieu dans les locaux communaux et ont rencontré un vif succès. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le carnaval, les soirées du Chœur mixte de St-Oyens, la revue des pompiers, la fête du 1<sup>er</sup> août, la fête au village, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe de l'établissement et de la gestion du plan canicule et de la recherche de bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a également participé à la journée de l'UCV après deux ans d'absence en raison de la pandémie. Cette journée a eu lieu le 11 juin 2022 et s'est déroulée à Chavornay, 1650 personnes étaient réunies à cette occasion.

## Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale, du budget et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Combe des Amburnex

Les comptes 2022 bouclent avec un bénéfice de Fr. 375'272.18 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 338'421.00. Le plafond d'endettement et cautionnement pour la législature 2021-2026 voté par le Conseil Communal s'élève à Fr. 23'000'000.00. La dette au 31 décembre 2022 est de Fr. 15'042'680.75, soit inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 9 du présent rapport.

## Service du personnel

La commune de Gimel emploie 24 personnes au 31 décembre 2022, dont 1 civiliste, représentant un total ETP de 13.3 (hors apprentis, stagiaire, auxiliaires, organiste, marguillier et civiliste).

Service de la voirie, espaces verts

& déchèterie : 4 personnes + 3 auxiliaires déchèterie + 1 apprenti

Service de conciergerie : 4 personnes

Administration : 5 personnes + 1 auxiliaire

Centre des jeunes : 2 personnes + 1 civiliste



Bibliothèque : 1 personne

Organiste : 1 personne

Marguillier : 1 personne

Concernant les espaces verts, M. Corentin Schaer a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et nous a quitté en date du 31 mai 2022. En remplacement, M. Didier Dépraz a été engagé au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Mme Agnès Gerzat, organiste, a également décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et nous a quitté en date du 31 décembre 2022. Elle a été remplacée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 par Mme Margarita Lazareva.

Les trois auxiliaires présents à la déchèterie, M. Pitteloud, M. Maturo et M. Messere ont également vu cesser leurs activités au 31 décembre 2022, ceci en raison de la nouvelle organisation de la déchèterie mise en place dès l'année 2023.

Jubilaires : Mme Lucy Thalmann, Mme Agnès Gerzat et M. Marko Kaloserovic pour 10 ans et Mme Pascale Ducret pour 20 ans.

Le traditionnel repas de fin d'année a pu être organisé au Boulodrome de St-Prex, précédé d'une animation (pétanque).

## Plan Climat et Environnement

En collaboration avec la commission Climat et Environnement, la Municipalité a procédé au lancement d'un sondage « Climat & Environnement » auprès de la population au mois de décembre 2022. Le but du sondage étant de connaître les domaines dans lesquels les habitants souhaitent que la commune envisage des actions concrètes. Les thèmes abordés étaient énergie et bâtiment, mobilité, aménagement espace public, économie et consommation responsable, coopération et participation, environnement, biodiversité et agriculture.

Une nouvelle page « Climat & Environnement » a été créée sur notre site internet où la commission précitée y est présentée. Elle servira à informer la population sur les différentes actions qui seront entreprises, notamment l'avancée de notre plan PECC (Plan Energie et Climat Communal).

## Affaires culturelles et de loisirs

### Bibliothèque

En 2022, les horaires de la bibliothèque ont été élargis avec l'ouverture le lundi de 18h00 à 19h00, principalement pour les adultes. Le nombre de lecteurs a de nouveau augmenté en 2022 portant à 345 les membres actifs.

Durant l'été, la section adulte a été réorganisée afin de donner une illusion de plus d'espace.



Le partenariat avec l'Établissement scolaire de Gimel-Etoy se poursuit et les 18 classes, ainsi que l'UAPE continuent à fréquenter la bibliothèque deux fois par an.

Rappelons que les cotisations demeurent inchangées, soit la gratuité pour les enfants et Fr. 20.00 par adulte.

La bibliothèque est ouverte les lundis, mardis, mercredis et samedis, soit 6 heures hebdomadaires. La bibliothèque compte 7 bénévoles.

Au niveau des animations, il faut relever les manifestations suivantes :

- Week-end des bibliothèques avec 3 représentations de théâtre japonais.
- Après-midi jeu en collaboration avec Mme Séverine Renaud
- Rencontre dédicace avec MM Marc Voltenauer et Nicolas Feuz
- Escape-game dans les rayons de la bibliothèque
- Fête au village le 20 août
- Lecture de contes par Mme Lorette Andersen
- Décoration des fenêtres de la bibliothèque pour les Fenêtres de l'Avent à la date du 12 décembre
- Participation au prix de littérature Ado Jeunesse de la RTS.

Quelques chiffres :

Livres au catalogue : 9731 dont 2621 pour adultes, 4172 pour enfants, 2077 documentaires, 402 revues et 459 CD.

Nombre de membres individuels : 345 actifs dont 241 enfants.

## Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussions, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, ils ont la possibilité de venir en parler et ils trouvent toujours en ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux adolescents de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs sont également présents à la cantine scolaire et les accueillent ensuite jusqu'à la fin de leur pause déjeuner. Par leur travail et la confiance établie, le centre connaît une belle fréquentation.

L'année 2022 a vu la levée des mesures COVID avec un retour en masse des jeunes dans notre structure. Il a été constaté une fréquentation en augmentation avec environ 360 passages par semaine (midis et après-midis confondus). Ce nombre n'avait plus été atteint depuis l'abandon des portakabins sur le site du Marais. Les soirées du vendredi attirent également bien du monde avec une fourchette de 10 à 25 personnes pour les repas.



Côté activités, la collaboration avec les Centres d'Aubonne et Etoy se déroule à satisfaction et les diverses sorties, camps et activités vacances en commun affichent régulièrement complet.

Du point de vue « santé » des jeunes, les animateurs du centre constatent depuis quelques mois, les effets néfastes de la pandémie avec des adolescents quelque peu déboussolés et parfois même en souffrance pour certains. Ils sont parfois redirigés vers certains services spécialisés avec qui le centre des jeunes collabore.

Pour terminer, l'équipe du Centre des jeunes et ses utilisateurs se réjouissent du retour prévu courant 2024 sur le site du Marais !

## Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Le programme de réservation des cartes journalières CFF rencontre toujours un vif succès.



## CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

### Forêts et pâturages

Contrairement à l'année précédente, celle de 2022 n'a pas été favorable pour l'état sanitaire de nos forêts. En effet, l'été caniculaire et le manque de précipitations ont eu pour conséquence un dépérissement accéléré de nos résineux et de nombreux foyers d'infestation de bostryches s'y sont déclarés.

Cette situation a entraîné une modification de l'exploitation forestière en priorisant la coupe de chablis (arbres morts et infectés).



Concernant le marché des bois, une embellie sur les prix a été constatée, mais celle-ci s'est stabilisée sur la fin de l'année. Compte tenu de la situation géopolitique et de l'augmentation du prix des énergies, une forte demande sur le bois énergie a été constatée vidant les stocks de bois de feu de la commune et du groupement forestier de la Saubrette.

La réfection du chemin de la Sèche de Gimel au Couvert de la Sèche a été achevée et la subvention cantonale à concurrence de 70 % du coût versée.

Au niveau comptable, le déficit est inférieur à celui budgétisé, ceci principalement en raison de meilleurs revenus que prévus.

Au niveau des domaines et pâturages, compte tenu du bon résultat financier de l'année, un amortissement extraordinaire de Fr. 17'500.00 a été comptabilisé pour mettre à zéro l'investissement sur la transformation du chalet de la Sèche.

## Bâtiments

Dans le rapport de la commission de gestion sur les comptes 2021, une recommandation a été émise concernant la répartition des frais dans les bâtiments. Cette recommandation a été suivie pour le budget 2022 et est effective dans les comptes 2022.

L'entretien des bâtiments est réalisé selon les besoins et les moyens financiers disponibles avec notamment les travaux suivants en 2022 :

### Collège du Marais

Le remplacement de plusieurs stores électriques défectueux a dû être entrepris. Le contrôle des installations paratonnerre a été effectué ainsi que l'entretien des fenêtres du Marais. La fontaine du collège a été végétalisée avec l'ajout de bancs sur ses côtés.

### Salle omnisports

En raison de dégâts, la réparation d'une des parois acoustiques en bois a dû être entreprise et facturée à leurs auteurs.

### Bâtiment multifonctions

Le remplacement d'un frigo-congélateur à la cantine scolaire a été nécessaire.

### Grande salle

Quelques travaux électriques ont dû être réalisés.

### La Chomaz

Le remplacement du lave-linge a été effectué.

### Le Martinet n° 5

Un assainissement des conduites de l'installations de chauffage a dû être entrepris.

### Cantine

La pose d'une paroi de séparation a été finalisée avec quelques travaux complémentaires et pour des raisons d'obsolescence, l'installation de sonorisation (micro-haut-parleur) a été remplacée.



## CHAPITRE 5 TRAVAUX

### Urbanisme

20 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 14 enquêtes publiques et 6 dispenses d'enquête. Les études du PGA et du PPA de la Vernette se poursuivent et des rencontres avec le service de la DGTL ont eu lieu pour discuter du projet en cours.

### Routes

Le décompte final de la réfection de la Grand'Rue a été traité et sa subvention cantonale versée. Diverses interventions sur le réseau routier ont été nécessaires. La réfection de la route de la Rosière sur Saubraz a été réalisée. De plus, les chantiers de la route d'Aubonne et du chemin Magnin ont été initiés sur cette année. Le plan directeur des routes à rénover afin de prioriser la restauration des tronçons a été élaboré en 2022.

### Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement par l'entreprise Terrasport SA. Les décorations florales au village ont été assurées par Le Potiron Fleuri et nos employés des espaces verts. En raison de la faillite de la société Urfer Paysagiste, l'entretien du cimetière a été confié à l'entreprise Xavier Paysagiste. De nouveaux espaces ont été créés au columbarium. Les frais de réparation des tondeuses à gazon ont été plus élevés que prévus.

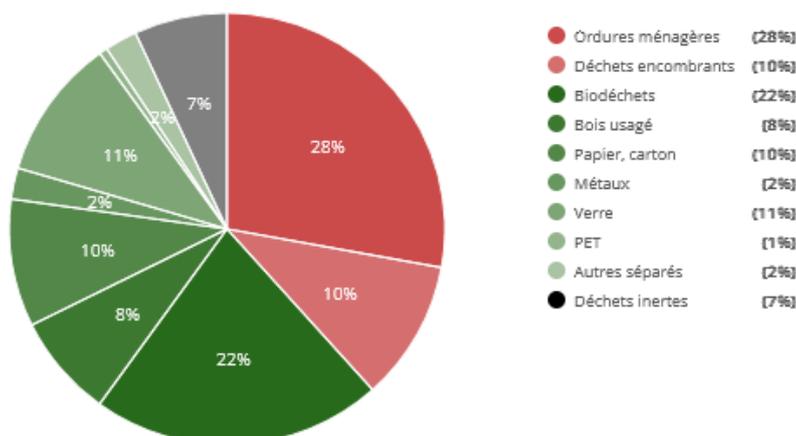
### Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets démontre que la population respecte de manière satisfaisante la politique de gestion des ordures. Les coûts sont maîtrisés et des améliorations sont entreprises à chaque fois qu'il est possible. Cette année, les taxes et la ristourne sur les sacs taxés ont permis de couvrir l'intégralité des frais, y compris ceux d'amortissements et d'intérêts de la nouvelle déchèterie. La statistique des déchets de la SADEC démontre que nous sommes dans la moyenne des communes du périmètre quant aux quantités de déchets récoltés (voir graphique ci-dessous). Seuls les encombrants sont supérieurs à la moyenne, probablement du fait que les entreprises ont un accès libre à la déchèterie au moyen du seul paiement d'une taxe.

Le 17 septembre a été organisé le Clean-up Day. Cette journée, devenue un rendez-vous incontournable du calendrier, a rencontré un vif succès avec une participation de plus de 50 % de bénévoles très motivés par rapport à 2020.



2022 : Répartition déchets en [%]



**Taux de collecte séparée : 54.7 %**

Année	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Population	2 414	2 402	2 307	2 238	2 186	2 016
Taux de collecte séparée	54.7 %	56.2 %	57.2 %	55.6 %	54.7 %	56.2 %
<b>Ordures ménagères [t]</b>	<b>307.76</b>	<b>302.04</b>	<b>272.12</b>	<b>262.62</b>	<b>222.49</b>	<b>243.62</b>
Commune [kg/hab]	127.5	125.7	118.0	117.3	101.8	120.8
Périmètre [kg/hab]	115.1	120.7	121.8	117.0	121.5	122.6
Canton [kg/hab]	133.3	137.3	136.9	137.2	140.2	144.2
<b>Déchets encombrants [t]</b>	<b>115.96</b>	<b>101.37</b>	<b>120.50</b>	<b>95.08</b>	<b>98.58</b>	<b>97.14</b>
Commune [kg/hab]	48.0	42.2	52.2	42.5	45.1	48.2
Périmètre [kg/hab]	22.8	24.1	25.6	25.2	27.0	26.9
Canton [kg/hab]	25.7	27.3	27.9	27.6	28.8	29.1
<b>Déchets communaux [t]</b>	<b>7.95</b>	<b>6.73</b>	<b>8.23</b>	<b>6.79</b>	<b>6.22</b>	<b>6.81</b>
<b>Biodéchets [t]</b>	<b>238.39</b>	<b>227.56</b>	<b>244.95</b>	<b>176.88</b>	<b>166.18</b>	<b>184.30</b>
Commune [kg/hab]	98.8	94.7	106.2	79.0	76.0	91.4
Périmètre [kg/hab]	79.5	89.1	92.7	89.6	85.1	85.8
Canton [kg/hab]	87.4	94.1	95.7	94.8	94.4	96.4
<b>Bois usagé [t]</b>	<b>85.28</b>	<b>95.72</b>	<b>115.32</b>	<b>96.75</b>	<b>89.88</b>	<b>110.48</b>
Commune [kg/hab]	35.3	39.9	50.0	43.2	41.1	54.8
Périmètre [kg/hab]	23.3	25.1	26.7	27.4	26.3	25.0
Canton [kg/hab]	23.1	26.2	27.3	28.3	28.0	27.3
<b>Papier, carton [t]</b>	<b>105.50</b>	<b>111.72</b>	<b>115.24</b>	<b>112.34</b>	<b>113.54</b>	<b>114.98</b>
Commune [kg/hab]	43.7	46.5	50.0	50.2	51.9	57.0
Périmètre [kg/hab]	53.4	58.1	58.4	60.0	62.6	63.6
Canton [kg/hab]	61.9	65.9	66.5	68.7	72.7	74.1



## Réseau d'égouts et d'épuration

L'élimination des boues de notre STEP est traitée par la commune de Bière. Au moment du bouclage des comptes 2022, nous n'étions toujours pas en possession du décompte et avons dû comptabiliser une provision de Fr. 76'000.00 dans l'attente du décompte final. D'autre part, Fr. 10'000.00 ont également été provisionnés en raison de travaux pour la mise en séparatif du bas de la Rue du Fort. Le projet d'adhésion de la Commune à une future STEP régionale est toujours d'actualité, mais avance lentement. Cette situation limite tous travaux d'investissement pour le moment.

## Cours d'eau

En 2022, il n'y a pas eu d'entretien en relation avec les cours d'eau.

## CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Enseignement

L'ASSAGIE compte 326 élèves de Gimel dont 204 en primaire, 83 en secondaire et 0 en dérogation dans un autre établissement, 5 sont en classe de raccordement.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec une baisse de charges de Fr. 2'145.55 en regard du budget. Les comptes présentent un total de charges/revenus de Fr. 8'933'754.45. Après deux ans d'arrêt, il s'agit de la reprise d'une année « normale » pour les manifestations et les camps. D'une manière générale, le budget est bien respecté.

## CHAPITRE 6 POLICE

### Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter son rapport sur les infractions commises sur le territoire communal.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie durant cette année.

Le bus de proximité de la gendarmerie est régulièrement stationné dans le village. Il permet d'offrir à la population, la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.



## Défense incendie

Le SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 36.50 par habitant, soit conforme au budget accordé. Le déménagement de la caserne d'Aubonne a engendré quelques coûts supplémentaires sur cet exercice. Il compte 236 sapeurs-pompiers dans ses rangs, dont 42 sur le site de Gimel, répartis entre le DPS et le DAP. Il a réalisé 187 interventions, dont 31 sorties pour le DPS de Gimel et 12 interventions sur notre territoire communal. Il est également intervenu à 7 reprises pour des alarmes hors secteur.

La révision des bornes hydrantes est sous contrat de maintenance et les réparations sont effectuées au fur et mesure des besoins.

## Protection civile

La participation à la protection civile région de Morges est stable depuis plusieurs années. L'exercice 2022 de la PCi se solde avec un coût par habitant de Fr. 20.18 alors que le budget 2022 prévoyait un coût de 21.70, soit une économie de Fr. 1.52 par habitant. Ce résultat est caractérisé par les principaux facteurs suivants :

- Location du progiciel comptable plutôt que l'achat
- Encaissement d'une prestation d'ampleur pour son engagement durant le Tour de France
- Nombre des jours de services plus élevés que la planification prévisionnelle liée à l'opérationnel

Le Lieutenant -Colonel Laurent Sunier a été engagé comme nouveau commandant en date du 8 avril 2022 en remplacement du Lieutenant-Colonel Marc Dumartheray.

## CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

### Service social

#### Participation à la cohésion sociale

Le système de péréquation vaudois est un mécanisme de solidarité entre les communes, basé sur un certain nombre de principes, permettant de redistribuer des ressources financières (péréquation directe) et financer la facture sociale, aussi appelée participation à la cohésion sociale (péréquation indirecte).

Signalons que le décompte final de 2021 se retrouve dans les comptes 2022 avec un solde qui influence ces derniers, voir détail dans chapitre « rapport sur les comptes ».



## Revenu d'insertion

Il s'agit de la participation communale aux frais administratifs relatifs au revenu d'insertion.

## Agence d'assurances sociales

L'agence d'assurances sociales s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente pont, subside LAMAL, affiliations AVS. Les bureaux sont maintenant situés à Morges.

## AJEMA

Le réseau AJEMA propose des places d'accueil préscolaire et parascolaire. Il regroupe 34 communes et assure l'équilibre financier de 30 unités d'accueil de jour. Les communes en assurent le déficit, déduction faite de la participation des parents et des subventions fédérales de l'OFAS. Elles participent au financement des structures en fonction de la consommation des heures d'accueil par les enfants de leur commune et à raison de 10% du solde du déficit par habitant.

# CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

## Services des eaux

Il est à noter que l'on enregistre depuis quelques années, un déficit de précipitations météorologiques qui n'est pas sans incidence sur l'approvisionnement de nos sources. Il est rappelé que la commune de Gimel fournit également en eau les communes de St-George, Longirod et Marchissy.

## Services électriques

Concernant l'éclairage public, un remplacement de luminaire a eu lieu à la Rue du Fort. Il n'y a pas eu d'autres mauvaises surprises sur le réseau. Un contrat de maintenance est en vigueur avec la Romande Energie pour l'entretien des luminaires. Pour donner suite aux mesures d'économie d'énergie prônée par le Canton, la puissance d'éclairage du réseau a été baissée à 30 % de sa capacité, là où cela était possible.

## Service du gaz

Il est enregistré une baisse de la consommation de gaz d'environ 20% en 2022. Ceci en raison de conditions climatiques plus favorables qu'en 2021, année qui enregistrerait une surconsommation. D'autre



part, il est constaté que les chaudières à gaz font maintenant l'objet de remplacement par des pompes à chaleur. Les mesures d'économie préconisées par la Confédération et le Canton en relation avec les événements internationaux ont peut-être eu également un effet. Le remplacement de nombreux compteurs a été réalisé par l'entreprise Cosvegaz, conformément à leur mandat.

## **CHAPITRE 9      RAPPORT SUR LES COMPTES 2022**

### **Introduction**

Dans sa séance du 4 avril 2023, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2022.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 375'272.18 pour des charges de Fr. 12'266'139.05 et des revenus de Fr. 12'641'411.23 en regard d'un budget qui prévoyait un déficit de Fr. 338'421.00. La marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'870'233.65.

L'écart au budget s'explique notamment par les raisons suivantes :

- Par des encaissements d'impôts supérieurs aux prévisions, notamment dans le compte des impôts sur le revenu des personnes physiques, des droits de mutation, des gains immobiliers et des successions.
- Par le décompte définitif de la péréquation 2021 qui présente un solde en notre faveur de Fr. 560'963.00

Les comptes 2022 incluent un paiement complémentaire de facture à la cohésion sociale pour l'année 2021 de Fr. 15'811.40, ainsi qu'un montant de Fr. 5'079.00 pour la réforme policière.

Le bilan présente un total de Fr. 22'774'128.84 avec un capital augmenté à Fr. 1'213'261.93 au 31 décembre 2022.



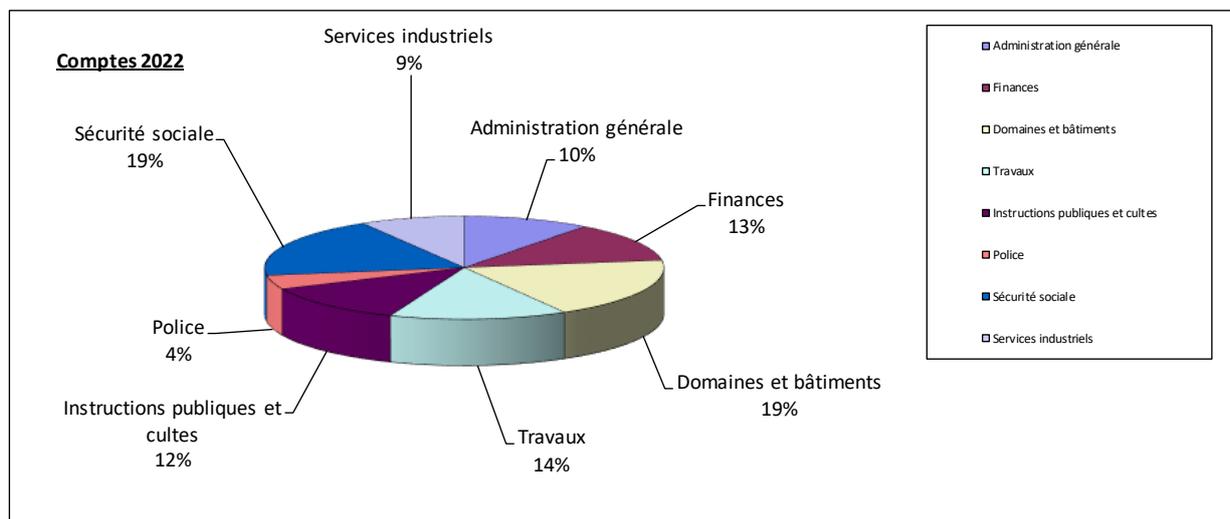
## Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

### Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2022		Budget 2022		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'262'506.81	9.99%	1'236'540.00	10.76%	-25'966.81	2.26%
Finances	1'524'616.34	12.06%	1'456'307.00	12.67%	-68'309.34	5.94%
Domaines et bâtiments	2'322'424.08	18.37%	2'052'642.00	17.86%	-269'782.08	23.46%
Travaux	1'761'564.62	13.93%	1'712'424.00	14.90%	-49'140.62	4.27%
Instructions publiques et cultes	1'494'057.40	11.82%	1'522'365.00	13.25%	28'307.60	-2.46%
Police	534'824.15	4.23%	549'213.00	4.78%	14'388.85	-1.25%
Sécurité sociale	2'321'831.95	18.37%	2'130'383.00	18.54%	-191'448.95	16.65%
Services industriels	1'044'313.70	8.26%	1'169'776.00	10.18%	125'462.30	-10.91%
<b>Totaux</b>	<b>12'266'139.05</b>	<b>97.03%</b>	<b>11'829'650.00</b>	<b>102.95%</b>	<b>-436'489.05</b>	<b>37.95%</b>
<i>Bénéfice (+) / Perte (-)</i>	<i>375'272.18</i>	<i>2.97%</i>	<i>-338'421.00</i>	<i>-2.95%</i>	<i>-713'693.18</i>	<i>62.05%</i>
<b>Totaux</b>	<b>12'641'411.23</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'491'229.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-1'150'182.23</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les charges

#### Administration :

Les charges administratives sont inférieures au budget.

La rétribution des autorités ainsi que les jetons de présence sont supérieurs aux prévisions, ceci notamment par la reprise des activités post-pandémie.

Les subventions aux sociétés locales comprennent les loyers versés pour la location du local de remplacement pour la fanfare et l'école de musique.

Il est constaté un dépassement des frais liés à la bibliothèque dû à une erreur de calcul dans le tableau des salaires de la bibliothèque.

L'augmentation des frais est due à la mise à jour complète des programmes Nest et Abacus pour un montant de Fr. 18'200.00 qui n'étaient pas budgétés. Non planifiée sur 2022, elle nous a été vivement conseillée par OFISA afin de rester dans les garanties de maintenance.



### Finance :

Les frais de contentieux et de défalcatons d'impôts sont plus importants que le budget. Conformément aux directives cantonales des impôts, une réserve complémentaire de Fr. 40'000.00 a été attribuée au compte de réserve pour pertes fiscales inscrit au bilan qui s'élève maintenant à Fr. 390'000.00.

### Domaines et bâtiments :

Les frais plus élevés résultent notamment d'amortissements complémentaires effectués pour un montant de Fr. 228'188.00.

Les autres écarts s'expliquent principalement par :

Service technique : Un entretien des véhicules plus conséquent en 2022 avec plusieurs pannes et expertises et une augmentation importante des prix du carburant.

Forêts : Les frais liés aux soins culturaux sont supérieurs au budget, mais contrebalancés par une augmentation de la participation cantonale. De manière globale, les frais d'entretien de la forêt sont inférieurs au budget.

L'acquisition d'une parcelle forestière a été réalisée par la commune sur la demande d'un propriétaire privé. Celle-ci a fait l'objet d'un amortissement de Fr. 6'188.00 afin que ce soit la valeur fiscale qui paraisse au bilan.

Domaines et pâturage : par suite du bon résultat de l'exercice 2022, les frais liés à l'investissement sur le bâtiment de la Sèche, datant de 2006, ont pu être entièrement amortis pour un montant de Fr. 17'500.00.

Ancien collège du Martinet : les frais de chauffage sont supérieurs au budget en raison d'un remplissage de la citerne avec un prix des carburants en hausse sur l'année.

Marais I & II : Un amortissement extraordinaire de Fr. 204'500.00 a été effectué, ainsi que des travaux non prévus sur les paratonnerres consécutifs à un contrôle de l'installation.

Salle omnisports : la réparation des parois acoustiques a provoqué un dépassement de budget, en partie compensé par un remboursement de l'assurance.

Bâtiment multifonctions : le remplacement du frigo congélateur tombé en panne pour la cantine scolaire n'avait pas été budgétisé.

Cantine : la pose de la paroi de séparation dans la cantine s'est achevée en 2022 et le budget a été dépassé en raison de travaux complémentaires nécessaires. D'autre part, une facture de Fr. 4'977.00 a été comptabilisée à tort sous le compte de la Cantine en lieu et place de la salle omnisport.

### Travaux :

Le déficit du chapitre Travaux est inférieur à celui prévu.

Il est à noter que les attributions aux fonds de réserves sont supérieures au budget. De plus, deux amortissements extraordinaires ont été effectués sur les investissements relatifs au chemin du Moulinet et à la route des Clavalles pour un total de Fr. 28'800.00.

Les charges liées au service de l'urbanisme sont conformes au budget, mais les rentrées sont bien supérieures.

A noter au service des routes, un dépassement du budget concernant le déneigement, ainsi que pour les frais de personnel en raison de l'engagement temporaire d'un auxiliaire pour la période estivale non prévu par suite du départ de M. Schaer.



Les dépenses liées aux déchets ont pu être maîtrisées et les taxes actuelles sont suffisantes pour l'équilibre de ce chapitre. Une attribution au fonds de réserve de Fr. 35'386.78 a été comptabilisée.

Cette année, celles liées à l'épuration sont conformes au budget avec une attribution au fond de réserve de Fr. 16'929.28. La taxe pour les micropolluants a été maintenue à Fr. 9.00 par habitant. Rappelons que celle-ci avait été reportée sur le prix d'épuration de l'eau à raison de 15 cts supplémentaires par litre d'eau épurée.

#### Instructions publiques et cultes :

Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde positif de Fr. 5'201.00. L'association a bien respecté son budget avec, pour Gimel, une variation des élèves/habitants stable.

Concernant le temple, un dépassement du coût des travaux est dû aux frais d'entretien de la cloche no 3 effectués durant le contrôle usuel de l'horloge et des cloches.

#### Police :

Notons qu'un montant de Fr. 5'079.00 a dû être versé pour l'équilibre du fonds de péréquation de l'année 2021. Les comptes « contrôle des habitants », « défense incendie » et « protection civile » sont inférieurs ou conformes au budget.

#### Sécurité sociale :

Le décompte final de la facture sociale 2021 présente un solde défavorable de Fr. 15'811.40.

Le compte « aides individuelles prévoyance sociale » inclut les exonérations de la taxe déchets et la distribution gratuite de sacs-poubelle taxés aux bénéficiaires.

Concernant l'Ajema, le décompte final 2021 présente un solde favorable de Fr. 52'230.45.

#### Services industriels :

Pour le service des eaux, il était prévu des travaux de modification du réseau incendie liés à la Rosière qui ont pu être effectués à moindre coût. Les fuites d'eau ont épargné notre réseau en 2022. De ces faits, une attribution de Fr. 92'768.01 a été affectée au fonds de réserve. Les frais d'analyses d'eau sont plus élevés en raison d'analyses bactériologiques plus poussées. Les amortissements sur les ouvrages de l'eau ont été comptabilisés à hauteur de Fr. 19'900.00.

Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont inférieurs au budget. Les travaux envisagés prévoyaient le remplacement de luminaires à la Rue Billard/Baudin, à Bauloz, au Martinet/rue du Nord ainsi qu'au Moulinet, mais ils n'ont pu être concrétisés. Cette année, le résultat permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 17'592.90.

Les ventes et achat de gaz ont été moindres pour les raisons évoquées dans un chapitre précédent. Les amortissements sur les ouvrages du gaz sont conformes.

Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires, notamment les amortissements obligatoires pour Fr. 1'020'296.50 et des amortissements extraordinaires de Fr. 256'988.00, ainsi que de Fr. 217'676.97 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

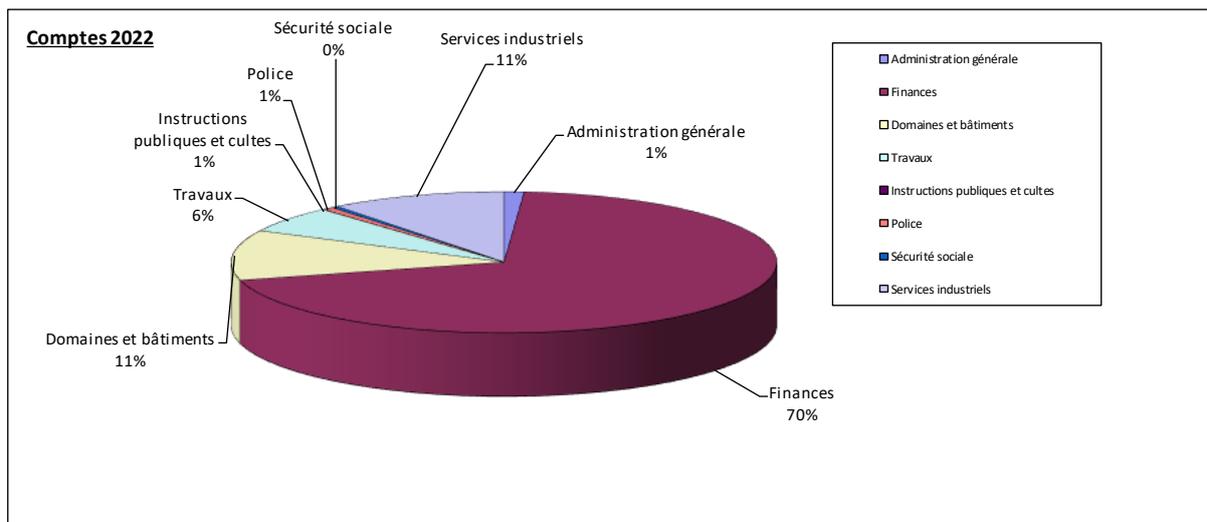


## Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2022		Budget 2022		Ecart budget - comptes	
Administration générale	149'704.60	1.18%	148'000.00	1.29%	-1'704.60	0.15%
Finances	8'810'114.24	69.69%	7'692'213.00	66.94%	-1'117'901.24	97.19%
Domaines et bâtiments	1'448'188.24	11.46%	1'393'564.00	12.13%	-54'624.24	4.75%
Travaux	767'803.90	6.07%	710'521.00	6.18%	-57'282.90	4.98%
Instructions publiques et cultes	5'904.05	0.05%	10'500.00	0.09%	4'595.95	-0.40%
Police	82'558.94	0.65%	71'900.00	0.63%	-10'658.94	0.93%
Sécurité sociale	52'230.45	0.41%	-	0.00%	-52'230.45	4.54%
Services industriels	1'324'906.81	10.48%	1'464'531.00	12.74%	139'624.19	-12.14%
<b>Totaux</b>	<b>12'641'411.23</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'491'229.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-1'150'182.23</b>	<b>100.00%</b>



## Commentaires sur les revenus

### Administration :

Les revenus incluent, entre-autre, la vente des cartes CFF et la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. Cette année, la vente des cartes CFF est conforme aux prévisions avec 599 cartes vendues sur les 730 achetées, soit un taux de couverture de l'ordre de 82% avec une perte financière de Fr. 2'842.00. Ce service fortement apprécié de la population verra sa disparition en 2024 au profit d'un nouveau système.

### Finance :

Les revenus des impôts des personnes physiques et de l'impôt sur la fortune sont supérieurs aux prévisions. Celui des impôts sur les personnes morales est nettement inférieur au budget. L'impôt sur les successions et donations présente un revenu supérieur aux prévisions, ainsi que les droits de mutations et gains immobiliers.

### Domaines et bâtiments :

L'ensemble des revenus est légèrement supérieur au budget, ceci en raison de l'augmentation du loyer de l'UAPE, par la mise à disposition de surfaces complémentaires. La vente de bois est également supérieure au budget, ainsi que la participation cantonale aux dépenses de la forêt.



Travaux :

L'écart au budget provient notamment de remboursements de salaires et charges sociales (APG-accident), ainsi que du bon résultat des ristournes du service « ordures ménagères et déchets ».

Sécurité sociale :

La différence par rapport au budget provient du remboursement du décompte final ARASMAC et AJEMA 2021.

Services industriels :

La diminution des revenus provient principalement de la baisse des ventes d'eau, notamment aux communes voisines. Moins de gaz également pour les raisons évoquées précédemment.

Pour le service des eaux, les taxes d'introduction sont supérieures aux prévisions résultant de nouvelles constructions sur la commune.

Au service électrique, la redevance pour l'utilisation du sol s'élève cette année à Fr. 52'349.65.

Quant au gaz, nous avons encore pu compter sur une rétrocession de la société Valgaz SA pour un montant de Fr. 65'562.35.

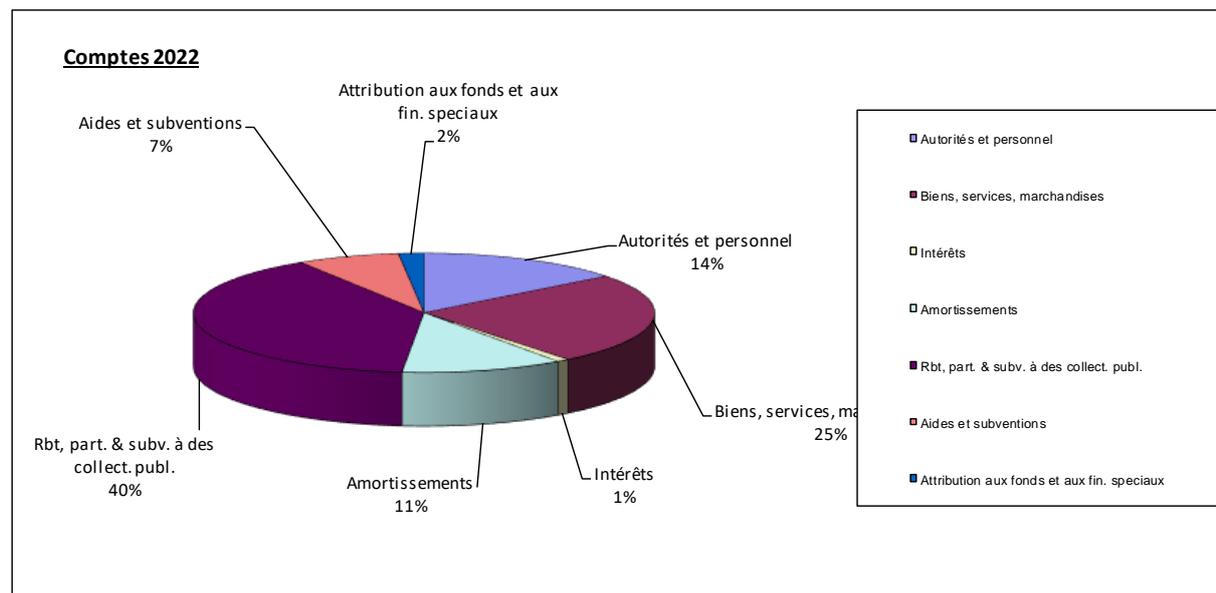
## Tableau des charges et revenus par nature

### Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2022		Comptes 2021	
Autorités et personnel	1'774'158.15	14.46%	1'711'394.05	14.41%
Biens, services, marchandises	3'045'200.69	24.83%	3'173'147.61	26.72%
Intérêts	107'308.28	0.87%	120'268.94	1.01%
Amortissements	1'392'789.66	11.35%	1'045'907.76	8.81%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4'844'414.50	39.49%	4'777'296.13	40.23%
Aides et subventions	884'590.80	7.21%	868'927.70	7.32%
Attribution aux fonds et aux fin. speciaux	217'676.97	1.77%	178'617.25	1.50%
<b>Totaux</b>	<b>12'266'139.05</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'875'559.44</b>	<b>100.00%</b>



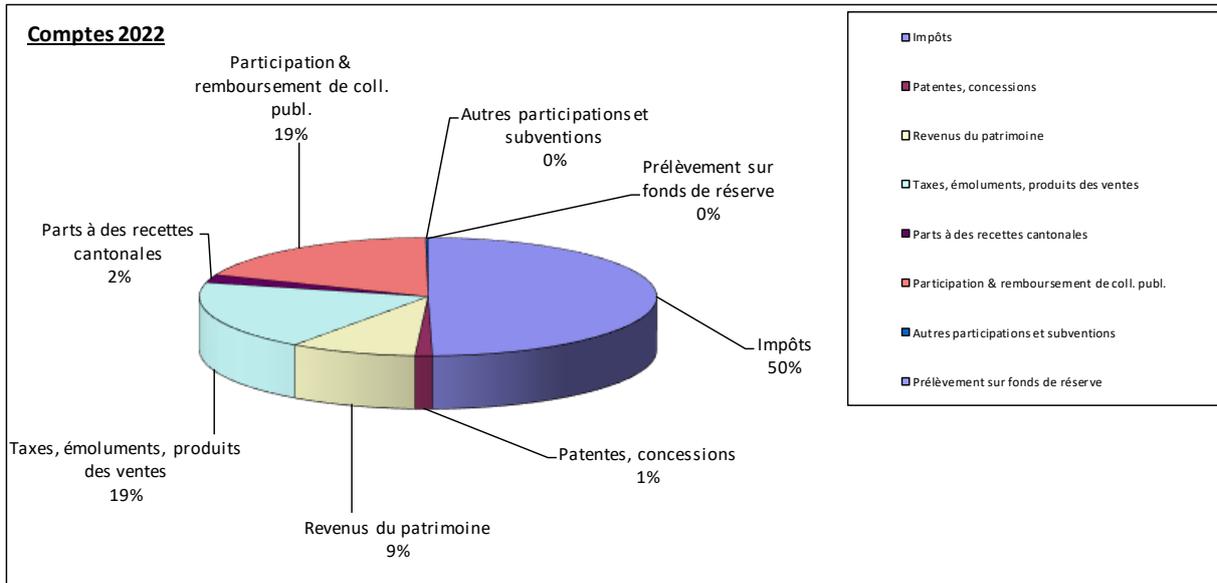


### Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

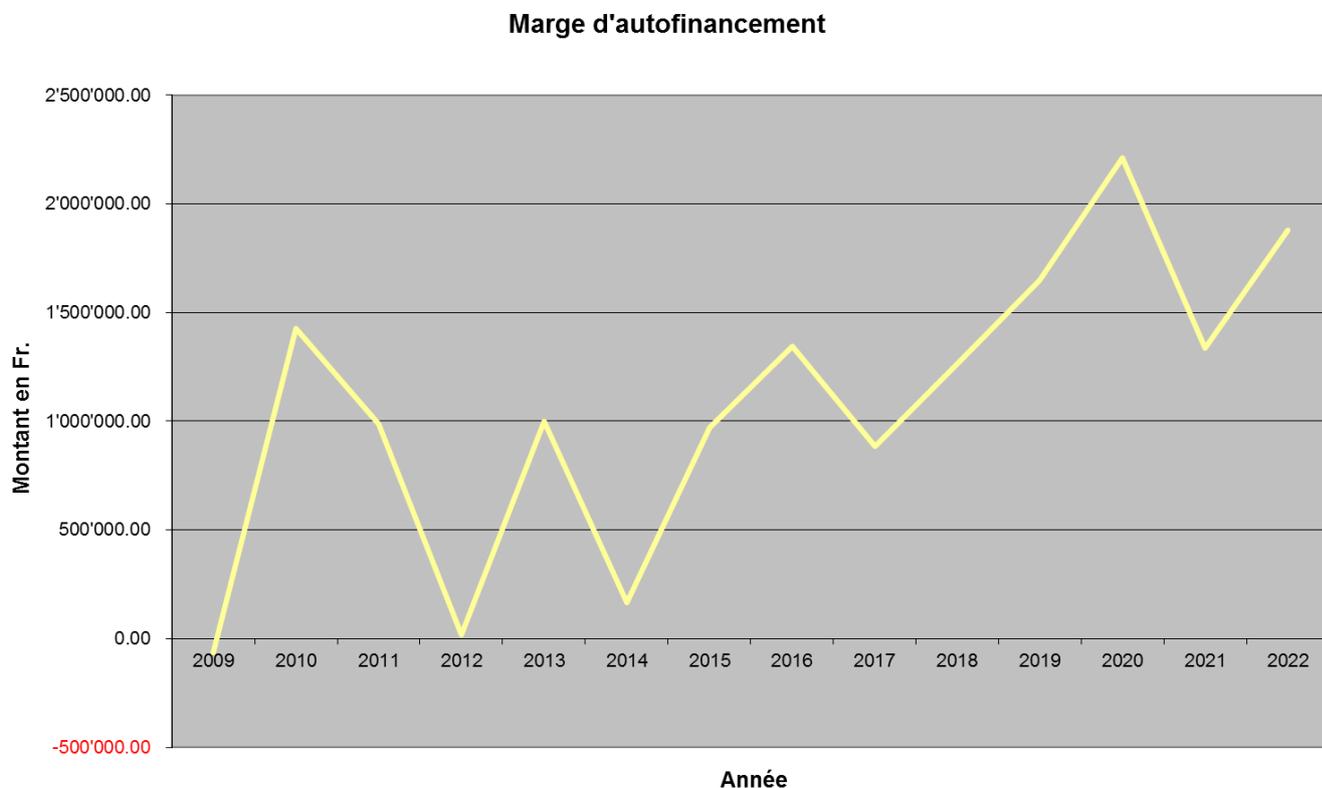
	Comptes 2022		Comptes 2021	
Impôts	6'282'446.52	49.70%	6'196'192.89	51.12%
Patentes, concessions	153'703.40	1.22%	122'208.95	1.01%
Revenus du patrimoine	1'131'674.80	8.95%	1'145'522.29	9.45%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'392'506.05	18.93%	2'591'012.44	21.38%
Parts à des recettes cantonales	283'286.55	2.24%	242'105.65	2.00%
Participation & remboursement de coll. publ.	2'377'595.66	18.81%	1'749'550.57	14.43%
Autres participations et subventions	20'198.25	0.16%	40'872.65	0.34%
Prélèvement sur fonds de réserve		0.00%	33'000.00	0.27%
<b>Totaux</b>	<b>12'641'411.23</b>	<b>100.00%</b>	<b>12'120'465.44</b>	<b>100.00%</b>





## Marge d'autofinancement

### Evolution de la marge d'autofinancement



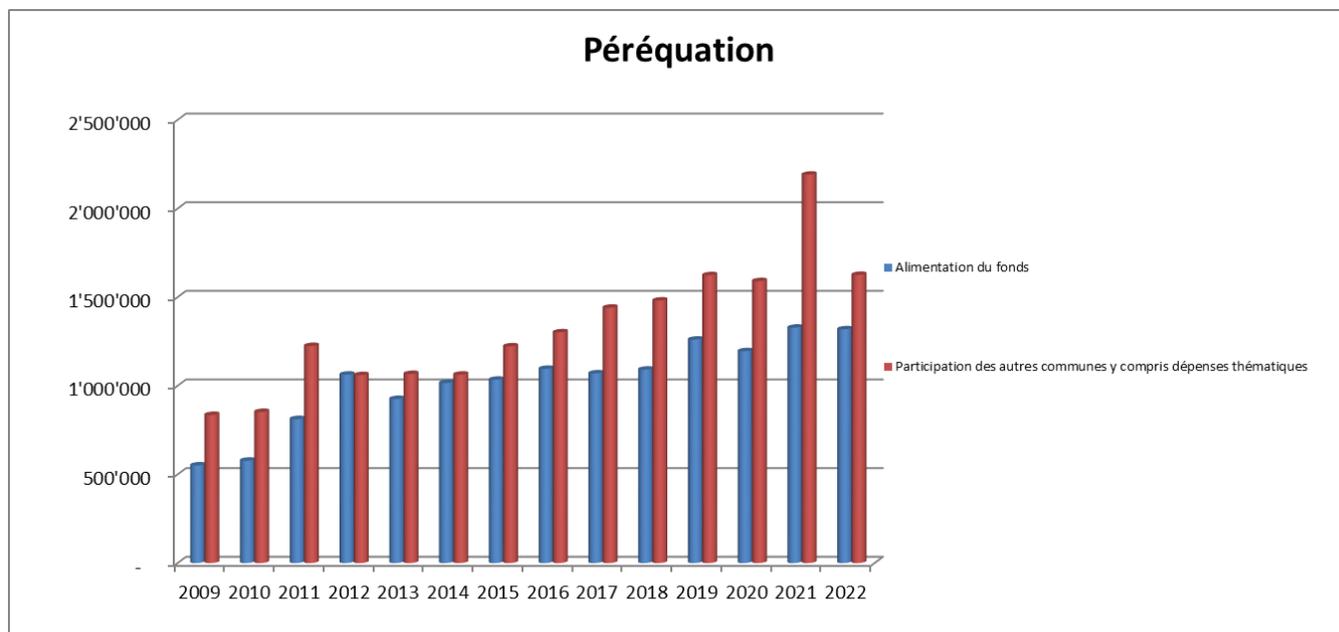
### Commentaire sur la marge d'autofinancement

Nous pouvons constater que la marge d'autofinancement de notre commune est assez volatile, mais en amélioration dans le temps. Elle présente cette année une augmentation par rapport à 2021. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures et devrait être toujours positive. En 2022, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'870'233.65 en regard de Fr. 1'337'923.25 pour 2021. Elle a permis de couvrir les remboursements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 1'326'342.00.

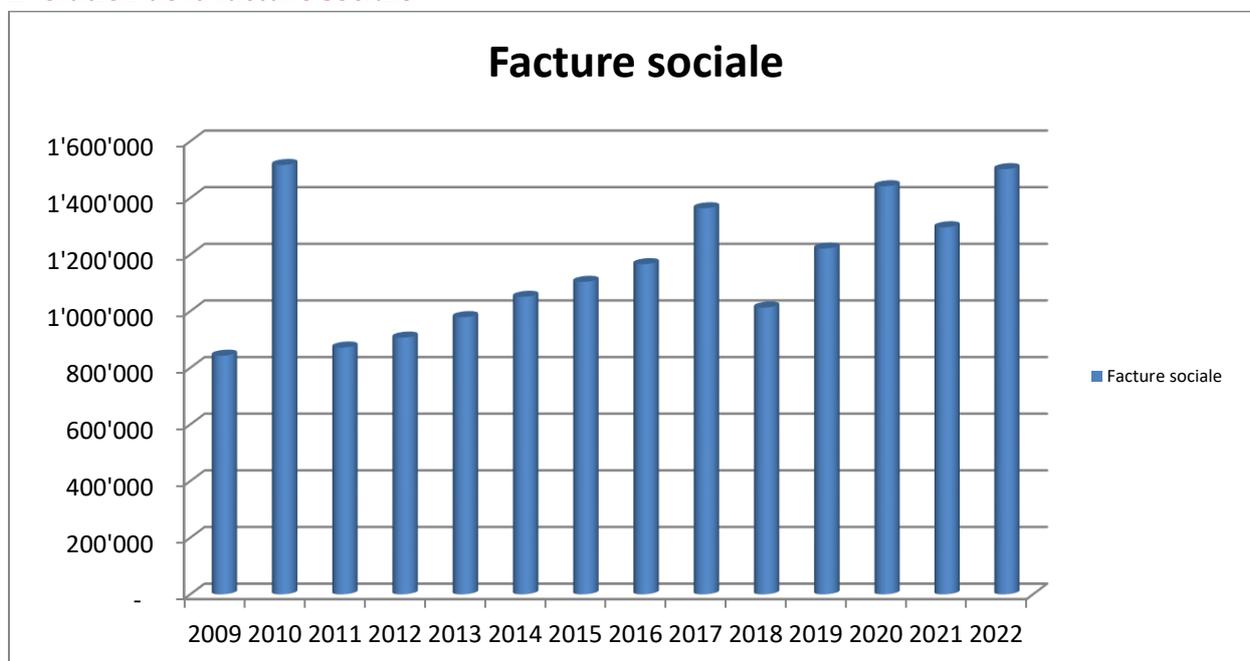


## Facture sociale - péréquation

### Evolution de la péréquation



### Evolution de la facture sociale

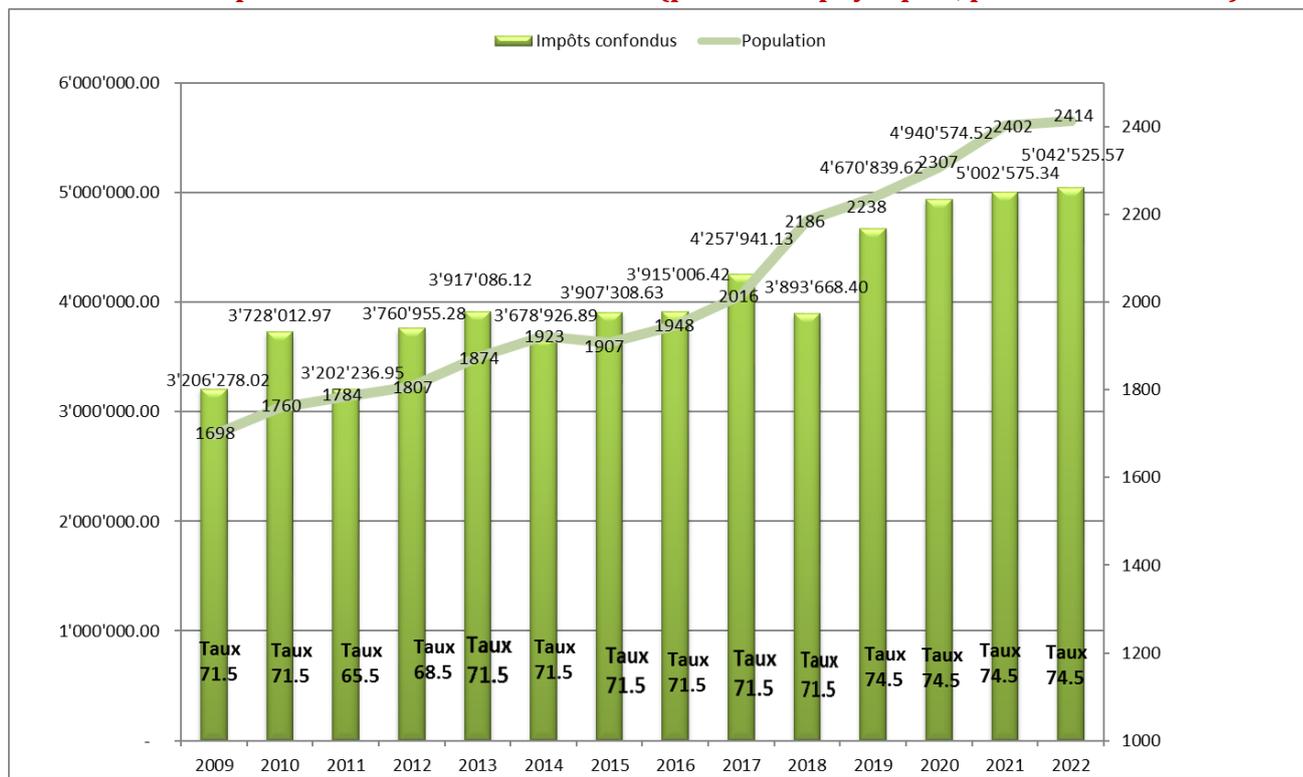


La facture sociale 2022 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



## Impôts

### Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)



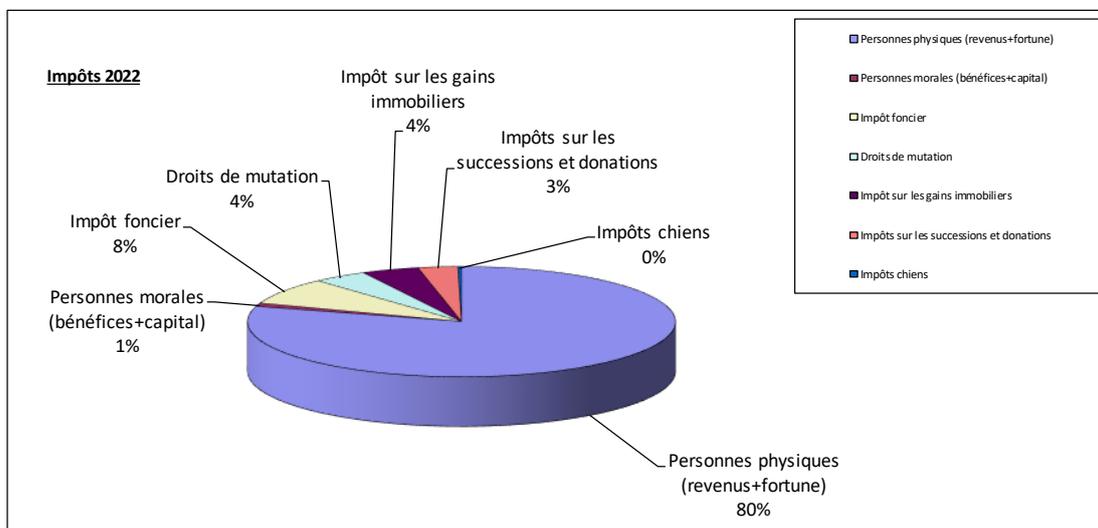
### Structure des impôts 2022



Commune de Gimel

	Comptes 2022	
Personnes physiques (revenus+fortune)	5'215'518.87	79.44%
Personnes morales (bénéfices+capital)	66'755.50	1.02%
Impôt foncier	513'280.05	7.82%
Droits de mutation	271'683.20	4.14%
Impôt sur les gains immobiliers	283'286.55	4.31%
Impôts sur les successions et donations	196'758.90	3.00%
Impôts chiens	18'450.00	0.28%
<b>Totaux</b>	<b>6'565'733.07</b>	<b>100.00%</b>

	Comptes 2021	
Personnes physiques (revenus+fortune)	5'218'475.04	81.05%
Personnes morales (bénéfices+capital)	37'190.65	0.58%
Impôt foncier	477'035.30	7.41%
Droits de mutation	295'624.60	4.59%
Impôt sur les gains immobiliers	242'105.65	3.76%
Impôts sur les successions et donations	150'717.30	2.34%
Impôts chiens	17'150.00	0.27%
<b>Totaux</b>	<b>6'438'298.54</b>	<b>100.00%</b>





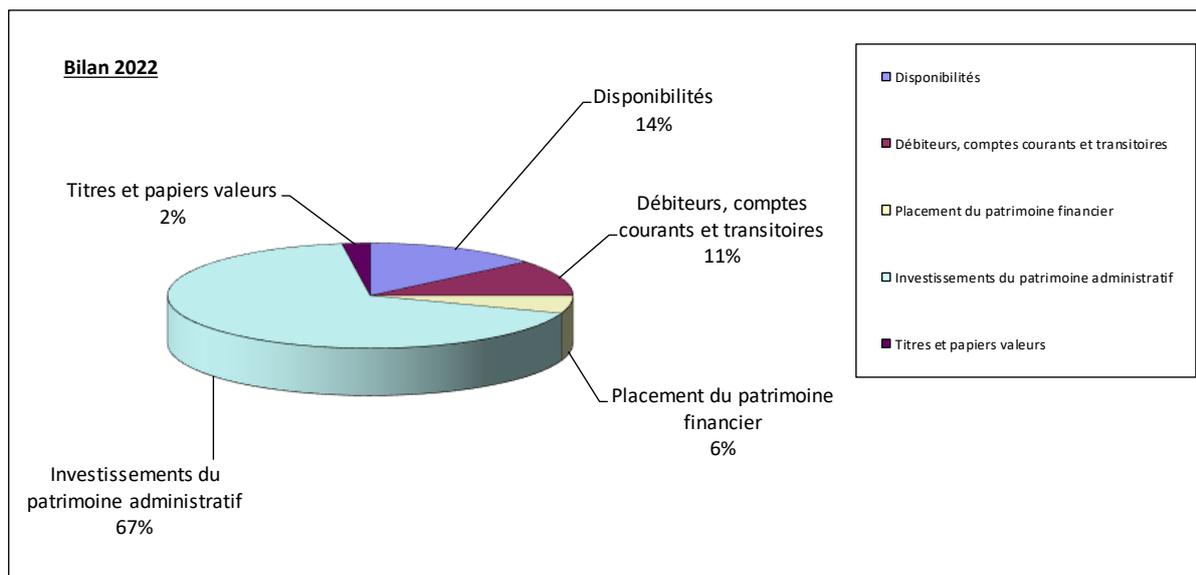
## Bilan

### Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2022		Bilan 2021	
Disponibilités	3'161'874.58	13.88%	3'048'381.45	12.71%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'524'227.65	11.08%	2'789'751.60	11.63%
Placement du patrimoine financier	1'253'322.87	5.50%	1'229'762.14	5.13%
Investissements du patrimoine administratif	15'325'078.74	67.29%	16'400'072.04	68.40%
Titres et papiers valeurs	509'625.00	2.24%	509'625.00	2.13%
<b>Totaux</b>	<b>22'774'128.84</b>	<b>100.00%</b>	<b>23'977'592.23</b>	<b>100.00%</b>



En 2022, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 642'085.20 en regard d'amortissements comptables à hauteur de Fr. 1'277'284.50.

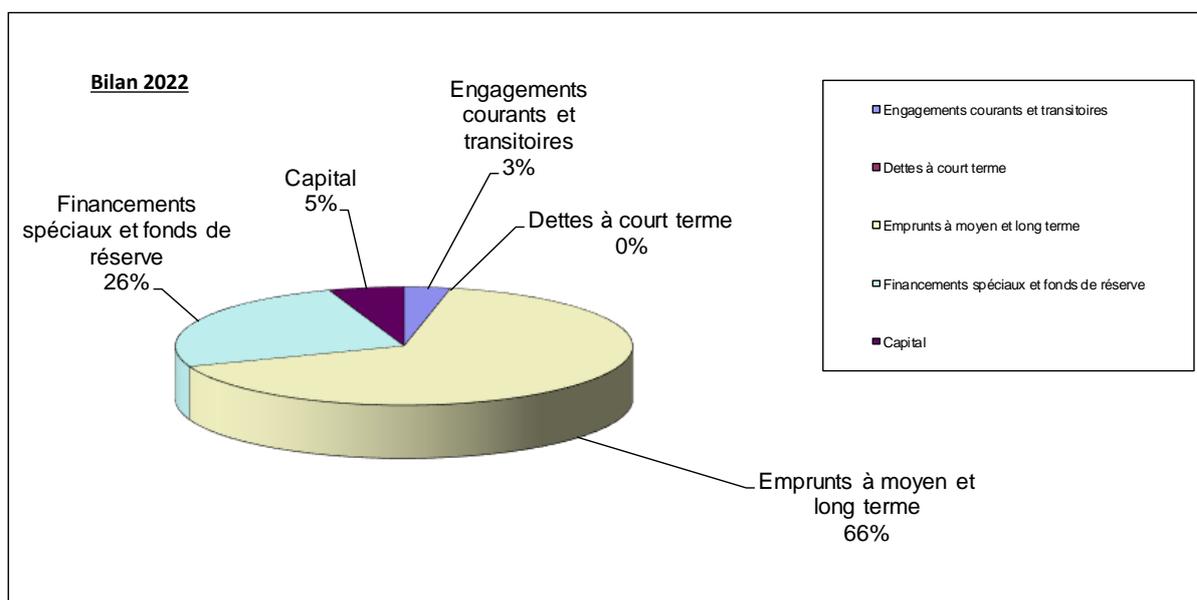
Les débiteurs sont bien suivis et quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures, leur nombre reste faible.



## Structure du bilan PASSIF



	Bilan 2022		Bilan 2021	
Engagements courants et transitoires	746'600.26	3.28%	1'216'670.80	5.07%
Dettes à court terme		0.00%		0.00%
Emprunts à moyen et long terme	15'042'680.75	66.05%	16'369'022.75	68.27%
Financements spéciaux et fonds de réserve	5'771'585.90	25.34%	5'553'908.93	23.16%
Capital	1'213'261.93	5.33%	837'989.75	3.49%
<b>Totaux</b>	<b>22'774'128.84</b>	<b>100.00%</b>	<b>23'977'592.23</b>	<b>100.00%</b>



## Dettes

Quatre emprunts ont été renouvelés en 2022 pour un total de Fr. 3'806'619.75. Les taux demeurant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de fixer des durées d'emprunt allant de 3 mois à 10 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent d'en atténuer les futures variations de taux.

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt, cependant celui contracté auprès d'UBS a été entièrement remboursé par un montant de Fr. 625'000.00.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours de 4% par année et représentent un montant de Fr. 1'326'342.00. Il est important de pouvoir rembourser les emprunts au plus vite.

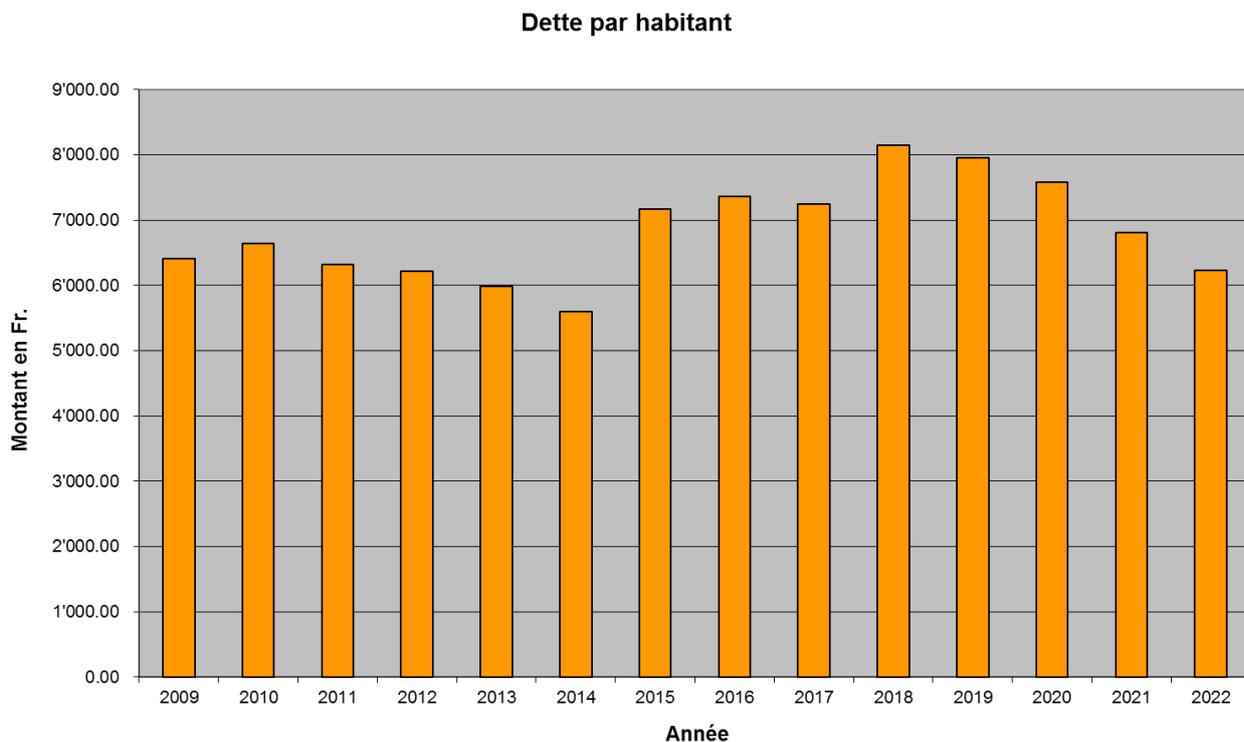
Le ratio d'endettement net par habitant se situe à Fr. 3'666.05 pour 2022 et il était de Fr. 4'378.80 l'année précédente.



## Situation des dettes au 31 décembre 2022

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	7	2'960'068.75	19.7%	0.84%	157'001.00	
BCV	6	3'555'275.00	23.6%	0.59%	174'400.00	
Caisse prévoyance	1	1'732'000.00	11.5%	0.40%	67'000.00	
SUVA	3	2'370'000.00	15.8%	0.53%	50'000.00	
Poste	8	4'425'337.00	29.4%	0.38%	256'066.00	
	25	15'042'680.75	100%	0.65%	704'467.00	4.68%
Emprunt nlle adm.		361'750.00				Emprunt salle omnisport 1'434'484.00
Emprunt bât. Multifonctions		1'934'375.00				Emprunt gaz 830'000.00
Emprunt Vernet		241'069.00				Emprunt step 750'000.00
Emprunt Marais I		2'740'000.00				Emprunt déchèterie 612'600.00
Emprunt Marais II		445'000.00				Emprunt routes 1'370'000.00
Emprunt Marais III		4'323'402.75				Total 15'042'680.75

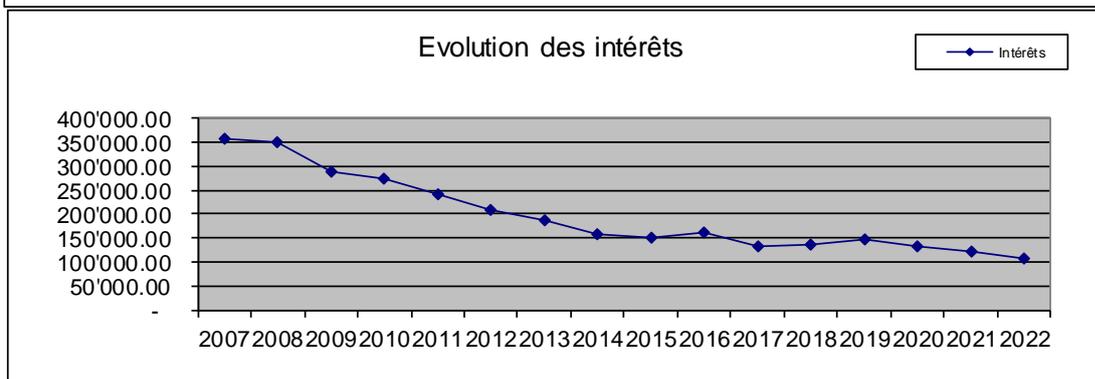
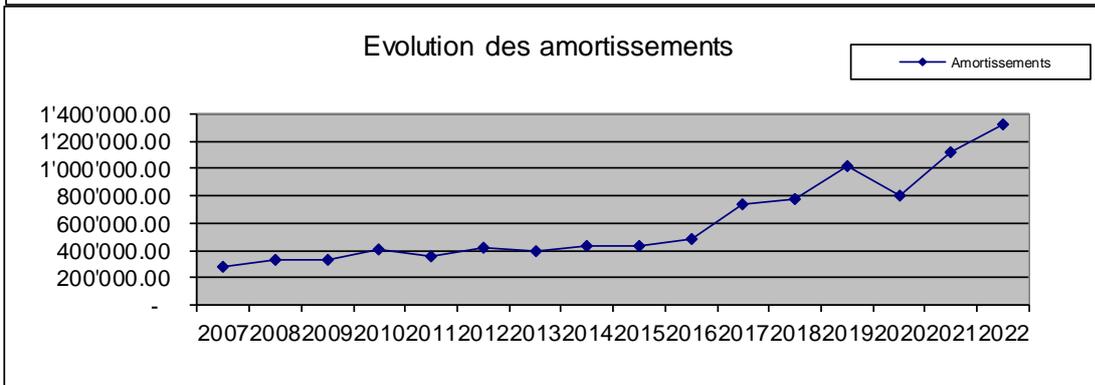
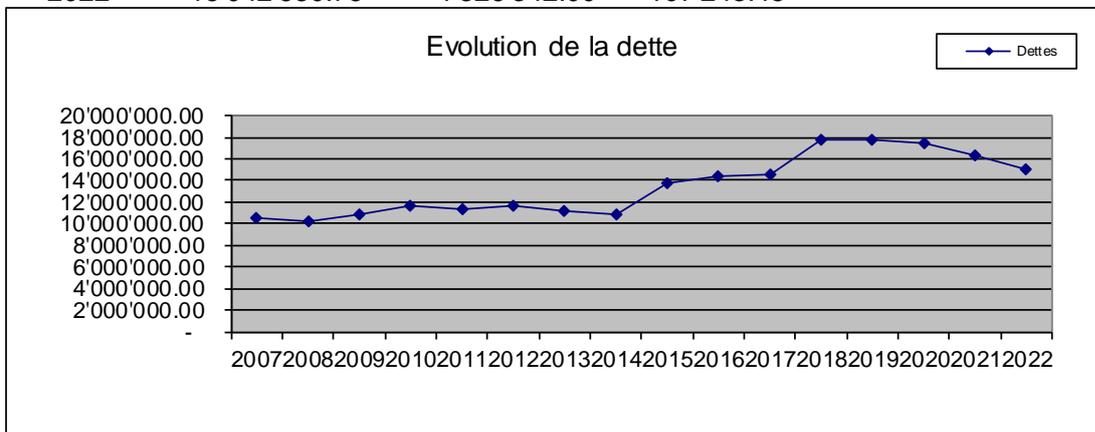
## Evolution de la dette brute par habitant





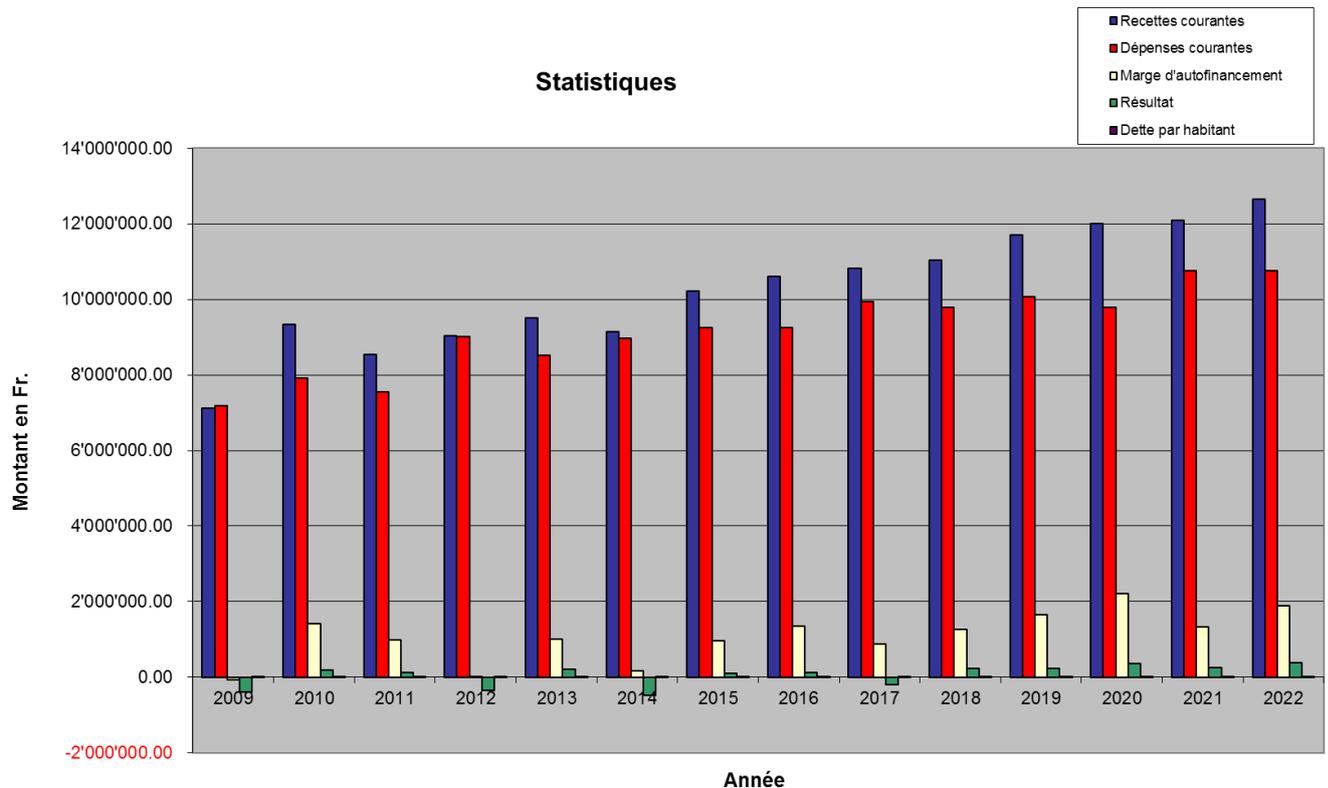
### Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78 (nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25 (nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55 (nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41 (nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14'335'059.00	489'901.00	162'577.54 (nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)
2017	14'600'158.00	734'901.00	133'933.75 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2018	17'818'923.75	781'234.25	136'490.37 (nouvel emprunt de Fr. 4'000'000)
2019	17'799'956.75	1'018'967.00	146'133.74 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2020	17'495'989.75	803'967.00	133'255.48 (nouvel emprunt de Fr. 500'000)
2021	16'369'022.75	1'126'967.00	120'268.94
2022	15'042'680.75	1'326'342.00	107'243.45





## Tableau récapitulatif des dix dernières années



## CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 93 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 03-2023
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2022
- D'adopter les comptes tels que présentés, avec un bénéfice de Fr. 375'272.18
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Boursière :

(signé :)

Philippe Rezzonico

Pascale Ducret



## GLOSSAIRE

<b>Abréviations</b>	<b>Explications</b>
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation



RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises